

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 43 du 20 décembre 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 28 août 2009 pris pour l'application du décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 modifié portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature.

Du 28 novembre 2018

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 28 août 2009 pris pour l'application du décret n° 2002-634 du 29 avril 2002 modifié portant création du compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature.

Du 28 novembre 2018

NOR C P A F 1 8 1 8 0 3 6 A

Texte modifié :

Arrêté du 28 août 2009 (JO n° 200 du 30 août 2009, texte n° 17 ; signalé au BOC 40/2009 ; BOEM 250.3.1.1).

Référence de publication : JO n° 278 du 1er décembre 2018, texte n° 18 ; signalé au BOC n° 43/2018.

JO n° 278 du 1er décembre 2018, texte n° 18